

L'ECURIE *Bulletin de la FRED 74 – avril 2017*



FRED 74

Fédération Départementale des Randonneurs Equestres de Haute-Savoie
Siège social : Jacqueline Bonnefoy-Claudet - 6 route de Genève - 01200 Léaz

Affiliée à la Fédération Nationale EquiLiberté



Le mot de la présidente



Le printemps de cette année 2017 est prometteur. Si le programme de sorties annoncé bénéficie d'aussi bonnes conditions, ce sera un régal. De quoi oublier un peu les tracasseries administratives et le boulot qu'il va falloir assurer pour que notre activité soit acceptée par les élus et les collectivités. Toutes les bonnes volontés sont bienvenues !

Votre présidente, **Jacqueline Bonnefoy-Claudet** : 04 50 48 58 84 / 06 30 69 25 13 / jbonnefoyclaudet995@gmail.com

Assemblée générale 2016

Afin de pouvoir boucler les comptes de l'année 2016, l'assemblée générale ordinaire s'est tenue le samedi 28 janvier 2017 (voir compte-rendu). Elle a permis des échanges animés et conviviaux entre les adhérents. Nous remercions vivement l'association « la Yaute à Bourriques », représentée par Marc et Christine Ainoux, qui a offert l'apéritif précédant le traditionnel repas.

Projets 2017

débroussaillage

Participation à d'éventuels travaux de débroussaillage (selon la demande...)

A noter : **EquiLiberté est partenaire de CODEVER pour les Journées des Chemins du 1er au 9 avril 2017.**

N'hésitez pas à consulter leur site internet : <http://www.codever.fr/page/20-journee-deschemins>

Ceux qui le souhaitent peuvent participer au chantier d'Allinges, inscrit aux Journées des Chemins 2017, auquel la FRED74 est traditionnellement associée.

Date : Dimanche 9 avril 2017

RDV au hangar de la commune d'Allinges à 9H.

Objectif : Entretien d'un chemin et remplissage de gouilles très profondes creusées à force de passages qui obligent les usagers à créer des déviations. Prévoir son pique-nique du midi.

Contact : Amicale Chablais Tout terrain
M. HERPIN Jean-Michel
Téléphone 06 33 78 30 71 - Courriel club-actt-74@orange.fr

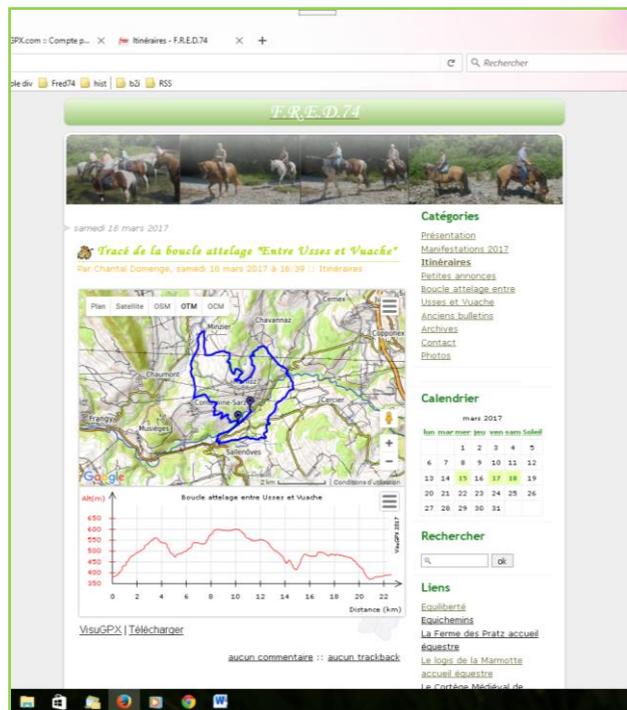
manifestations:

- **Dimanche 1^{er} mai 2017 – Marlioz** : rando du Muguet (en selle)
- **Mi-juin** : sortie en selle secteur **Croix Biche**
- **Vendredi 7, samedi 8, dimanche 9 juillet 2017** : rassemblement **Equiliberté en pays d'Auge à Vimoutiers (61)** c'est par ici : <http://www.balade-cheval-normandie.com/>

- **Samedi 22 juillet : sortie secteur Bernex Larringes Mont Benand**
- **Date à préciser : Sortie en Vallée Verte** (en selle)
- **Fin août** : sortie **Choisy - les Bornes** (en selle)
- **Fin septembre/début octobre** : **sortie au départ d'Eloise** (en selle)

gîtes et itinéraires:

- Nous allons essayer d'avancer sur la mutualisation et la diffusion des gîtes et itinéraires grâce au numérique, ce qui sera moins coûteux en énergie que recopier les tracés sur les cartes de ceux qui en font la demande. Voir une ébauche sur le blog dans la rubrique « itinéraires »



Bons plans rando

Rando dans l'Ain :

Le site du CDTE de l'Ain recense les gîtes et itinéraires du département :

<http://www.01acheval.fr/>

C'est ce type de service qu'il faudrait arriver à fournir en Haute-Savoie...

Gîte « Le Petit Cheval Blanc » à Fay-en-Montagne dans le Jura.

Il propose des itinéraires montés mais aussi attelés.

<http://www.petitchevalblanc.fr/>

et plus généralement le Jura du Grand Huit

<http://www.jura-tourism.com/A-voir-A-faire/Vivre-le-Jura/A-cheval/Jura-du-Grand-Huit>

PDIPR

Un comité technique s'est tenu le **mardi 15 novembre 2016**. A l'ordre du jour, les sentiers de la **Communauté de communes des Montagnes du Giffre**. Jacqueline et Françoise étaient présentes. Des itinéraires équestres ont été mentionnés.

Pays d'Evian

Les cavaliers locaux ont repris contact avec la Communauté de communes. Ils ont remis des tracés, nous attendons que ceux-ci soient proposés en Comité Technique.

Entrevue avec Christian Monteil, président du Conseil Départemental Avec Jacqueline Bonnefoy-Claudet et Chantal Domenge:

Suite à notre demande de rendez-vous, C. Monteil nous a reçues le **2 février 2017** à 15h. Nous voulions attirer l'attention du Conseil départemental sur la « disparition » des chemins, conséquence de l'urbanisation, de la récupération suivie le plus souvent d'interdiction pour des sentiers pédagogiques ou pour certaines catégories d'usagers.

Le Conseil départemental chapeaute le PDIPR (Plan Départemental d'Itinéraires de Promenade et de Randonnée) mais n'a pas d'influence. Ce sont les maires et les Communautés de communes qui décident. Nous lui avons alors demandé pourquoi, dans la vallée d'Abondance, les élus s'étaient retranchés derrière une décision du Conseil Départemental pour justifier la mise à l'écart des cavaliers. Surpris, C. Monteil nous a demandé si nous en avions la preuve et nous lui avons aussitôt remis l'extrait du compte-rendu de conseil municipal de Châtel. Il nous a dit qu'il nous donnerait une réponse. A suivre...

Nous lui avons également remis les tracés du PDIPR équestre démarré au début des années 1990. Il nous a proposé une rencontre avec les élus de la Commission Tourisme du Conseil Départemental que nous avons acceptée. Nous attendons une date.

Nous avons signalé un problème de sécurité sur la portion de PDIPR «Entre Ussets et Vuache» le long des Ussets entre « Chez

Guédot » et « Bonlieu, où les voitures prennent de la vitesse sur une grande ligne droite, ce qui peut effrayer les chevaux qui n'ont qu'un terre-plein étroit entre la rivière et la route. Suite à l'entretien, Chantal a envoyé le 7 février un courrier avec plan qui détaille la portion qui serait à protéger. M. Monteil a répondu dans la foulée que notre requête serait examinée avec attention. Effectivement, nous avons été contactés pour une rencontre sur le terrain le **lundi 19 avril**, afin d'envisager des solutions.

Comité technique du 28 mars 2017

Marie-Claude (trésorière) et Chantal (secrétaire) étaient présentes. La décision d'attribution du classement PDIPR concernait les itinéraires présentés par les CC des Vallées de Thônes et des Communes rive Gauche du Lac, qui viennent d'être intégrées au Grand Annecy.

Rive Gauche du Lac : les demandes portaient sur des circuits pédestres et VTT. La FRED a bien fait préciser qu'il n'y avait pas d'interdiction aux chevaux. Par contre, pour que cette « autorisation » de fait soit pérenne, il faudrait faire pression auprès des élus pour que les circuits adaptés aux chevaux soient aussi classés « équestres ».

En effet lors de la demande d'inscription au PDIPR, les 3 destinations (pédestre, équestre, VTT...), sont proposées aux élus et ce sont eux qui décident des options retenues, d'où l'intérêt de les solliciter pour qu'ils demandent ce classement

- Nous avons demandé si les systèmes de franchissement des clôtures, notamment en montagne, étaient accessibles aux

chevaux. Nous avons été rassurés sur ce point.

- Les itinéraires non validés comportaient des portions de route à risque, que les élus devront sécuriser avant de renouveler leur demande, et du foncier non maîtrisé (portions sur du privé n'ayant pas fait l'objet d'une convention de passage).
- **Vallée de Thônes** : Impressionnant réseau demandé en pédestre (348 km), équestre (174 km) et VTT (200km).
- Pour l'équestre un raccordement avec Annecy par la Plaine du Fier est prévu, mais il nécessite des travaux dus à l'érosion d'une portion de la rive. Les cavaliers locaux ont présenté entre autres un circuit sur 4 jours, comprenant les gîtes d'étape : La Clusaz-Col des Annes-le Grand Bornand- (ou variante par le Chalet des Auges)-Plateau de Beauregard-La Clusaz. Circuit très touristique, reconnu très intéressant, mais montagnard avec des passages délicats. De même que pour les communes Rive Gauche, certains itinéraires, dont le circuit équestre, n'ont pu être validés, pour les mêmes raisons : pas de convention de passage sur le privé, portions dangereuses. A revoir donc mais pas à abandonner !

Boucle attelage « Balcons des Grands Prés »

Les travaux sont terminés. **L'inauguration est fixée au samedi 13 mai 2017.**

Chemins

Appel à vigilance

N'oubliez pas, chacun dans votre commune, de surveiller l'affichage municipal (ou les délibérations sur Internet, si le site de la commune est à jour) : l'enquête publique préalable à la vente d'un chemin rural dure seulement 15 jours et la délibération finale ne peut ensuite être contestée que pendant 2 mois ! Tenez-nous informés si une menace pèse sur votre secteur.

Val d'Abondance

Le Tribunal administratif nous a déboutés contre Abondance et La Chapelle d'Abondance (problème de délai de présentation des requêtes). Contre Châtel, le jugement a été rendu en notre faveur mais la commune a décidé de faire appel, ce qui nous a obligés à prendre un avocat. La présidente a demandé aux associations locales si elles acceptent de participer à ces frais d'avocat avec la FRED.

Amis cavaliers et meneurs, cette association est la vôtre, n'hésitez pas à proposer des balades ou manifestations sur votre secteur, et à contacter le bureau pour l'organisation. Vous pouvez vous aussi envoyer le compte-rendu de vos sorties, ainsi que vos annonces, suggestions, photos, etc. à ecurie74@free.fr. Pour visiter le blog : <http://ecurie74.free.fr/>

rédaction : Jacqueline, Chantal